



L'ESSENTIEL

Maine-et-Loire

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL
DES SERVICES AUX FAMILLES

2021 • 2025





Le schéma départemental des services aux familles

Le Schéma départemental des services aux familles (SDSF) a été impulsé par le comité interministériel de la modernisation de l'action publique en 2013 et généralisé par la circulaire n° DGCS/SD2C/2015/8 du 22 janvier 2015 afin de réformer la gouvernance de la Petite Enfance et de la Parentalité.

Le décret n° 2021-1644 du 14 décembre 2021 relatif à la gouvernance des services aux familles et au métier d'assistant maternel renforce la logique partenariale des SDSF. Il prévoit la création d'un comité départemental des services aux familles, présidé par le Préfet du département et co-présidé par la Présidente du Conseil départemental, un représentant des communes ou des intercommunalités et le Président du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales. Il comprend des représentants des collectivités territoriales, des services de l'État, de la Caf, d'associations, de gestionnaires et des représentants d'usagers et de particuliers employeurs.

En Maine-et-Loire

Le premier schéma départemental a été signé le 28 février 2017 pour la période 2017/2020

Il a permis :

- Une amélioration de la transversalité des actions et des priorités en matière d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité
- Un renforcement et un élargissement des partenariats entre les institutions signataires.

Un travail collégial autour des orientations a été mis en place via des groupes de travail pluridisciplinaires tout au long de la période.

En Maine-et-Loire, le premier schéma est venu structurer une démarche partenariale existante et de qualité.

Afin d'étendre cette logique de synergie et de cohérence au service des familles de Maine-et-Loire, de nouveaux partenaires rejoignent cette dynamique territoriale :

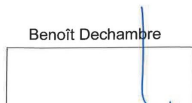
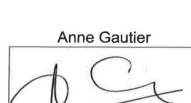
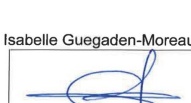
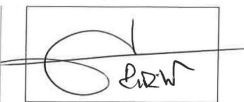
- ◆ L'Agence régionale de santé (ARS) - délégation territoriale 49
- ◆ L'association des Maires de France du département (AMF 49)
- ◆ La direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC)



De plus, le SDSF de Maine-et-Loire s'élargit également dans son champ d'application aux politiques en direction des enfants et des adolescents, prenant ainsi en compte le soutien à la parentalité selon une approche de parcours.

Il a également vocation à s'articuler avec les différents documents-cadres et il a été conçu pour fusionner à terme avec le schéma départemental d'animation de la vie sociale (SDAVS).

Les signataires

 Pierre Ory Préfet de Maine-et-Loire	 Isabelle Monnier Directrice de l'ARS - Délégation territoriale 49	 Florence Dabin Présidente du Conseil Départemental
 Benoît Dechambre Inspecteur académique Directeur académique des services de l'Éducation Nationale	 Anne Gautier Présidente de la MSA	 Isabelle Guegaden-Moreau Directeur de la MSA
 Philippe Trillot Directeur de la DDEC	 Pascal Letort Président de la CAF	 Laurence Hauck Directrice de la CAF



Accompagner tout au long de la vie de parents

Être parent
d'un jeune
enfant

Être parent
d'un enfant de
3 à 11 ans

Être parent
d'un enfant
adolescent

Développer
les coopérations
et mettre en réseau
les services aux
familles

Quelques illustrations d'actions :

- Veiller à l'équilibre et au développement de l'offre d'accueil individuelle et collective.
- Mettre en œuvre une offre en matière de répit parental.
- Renforcer les actions « d'aller vers » sur les territoires dépourvus de services de soutien à la parentalité.
- Favoriser l'interconnaissance et la coopération sur des projets communs dans le cadre du réseau parentalité.
- Poursuivre l'accompagnement des établissements scolaires et des acteurs socio-éducatifs dans le développement des initiatives locales de type «Café des parents» au sein des écoles.
- Sensibiliser les professionnels médicaux et paramédicaux sur l'offre de service en matière de soutien à la parentalité.
- Soutenir l'expérimentation d'une offre d'accueil adaptée aux besoins spécifiques des familles en démarche d'insertion.
- Accompagner les collectivités pour intégrer un axe parentalité au sein de chaque Projet Educatif De Territoire (PEDT).
- Communiquer largement auprès des jeunes et de leurs parents sur les actions et dispositifs en faveur de l'adolescence en matière de santé, prévention...



Portrait des familles

Données CAF et MSA au 31 décembre 2020

89 565 familles allocataires

CAF : 83 901 familles · MSA : 5 664 familles

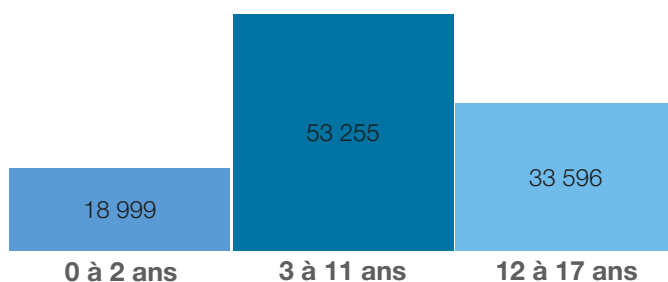
Seuil de bas revenus

18 368 familles avec enfants vivant sous ce seuil

dont **7 238** familles biparentales
et **11 130** familles monoparentales

105 850 familles biparentales

soit 78 % des familles

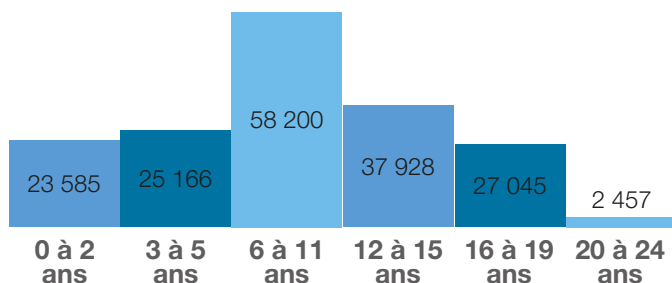


29 695 familles monoparentales

soit 22 % des familles



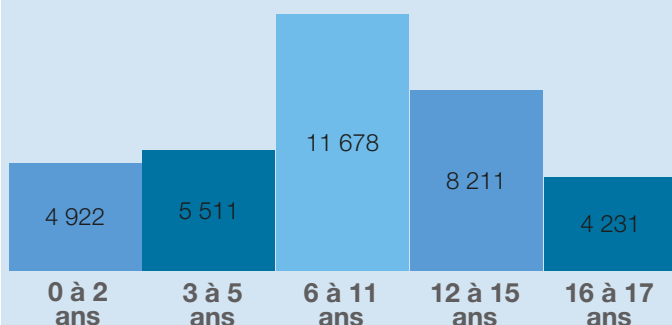
174 381 enfants allocataires



Nombre d'enfants allocataires à bas revenus

34 553

soit 19.5 % des enfants allocataires



2 735 enfants ouvrant droit à l'AEEH*

soit 1.56 % des enfants allocataires CAF

*Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé



Bilan 2017-2020

Éléments significatifs

Une augmentation de 104 places en établissements d'accueil du jeune enfant sur les territoires définis comme prioritaires.

3 journées départementales «Parents solos» qui ont permis l'émergence de 7 groupes de parents, notamment en milieu rural.

Des rencontres systématiques des nouveaux porteurs de projet de micro-crèche afin de les informer des nouveaux besoins des familles, d'étudier la faisabilité du projet et de disposer d'un suivi des implantations.

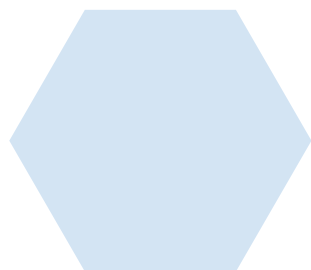
Un réseau parentalité qui compte 122 acteurs à l'échelle du département.

La création du Pôle d'appui et de ressources Handicap (PARH) en mai 2020, co-financé par l'État, l'ARS, le Conseil départemental, la CAF et la MSA.

Une augmentation de 17% des structures proposant des services d'accompagnement à la parentalité et deux fois plus de familles bénéficiaires (9 000 en 2019 contre 4 596 en 2015).

Des rapprochements entre établissements scolaires et acteurs socio-éducatifs dans plusieurs lieux du département pour favoriser la mise en oeuvre et le développement de «Cafés des parents».

La refonte en 2019 du site parents49.fr à destination des familles.



Couverture et pages intérieures : conception MSA 49 - Photo : Adobe Stock et Médiathèque CCMSA image & événementiel - Juillet 2022